



EDITO DE MGR ÉRIC DE MOULINS-BEAUFORT

Frères et sœurs, chers amis,

Quoi qu'il arrive les 30 juin et 7 juillet, nous aurons besoin d'un temps pour souffler. Cela est vrai aussi de nos paroisses et de nos Espaces missionnaires. L'année pastorale a été riche, nous l'avons conclue avec l'ordination de deux diacres permanents, Jean-François et Cyrille. Les mouvements dans nos paroisses et nos Espaces missionnaires seront surtout publiés en septembre. Déjà, je remercie le P. Joseph Mopepe Ngongo qui regagne son diocèse de Molegbe (RDC), les PP. Jean-Louis Oudinot, François Pinon et Baptiste Bienvenu. A ceux qui bougent, merci pour leur disponibilité ; à ceux et celles qui les accueillent, merci de votre hospitalité et de votre délicatesse.

Avec les PP. Jacques-Aimé Sagna, Bernard Diatta, Marc Diatta et aussi bientôt le P. Pierre-Lucien Diémé, nous nous réjouissons de la nomination d'un évêque dans leur diocèse de Ziguinchor au

Sénégal, Mgr Jean-Baptiste Valter Manga, après presque trois ans d'attente.

Mais d'ici là, profitons, s'il se peut, de l'été. Nous vibrerons forcément avec les Jeux Olympiques, et surtout, nous avons tous à souhaiter que ces Jeux de Paris offrent au monde entier un moment d'éblouissement, d'admiration partagée, d'enthousiasme. Les athlètes nous le montrent à tous : humains, nous sommes faits pour nous dépasser ; humains, nous sommes faits pour viser plus haut. Nous ne pouvons pas tous le faire avec nos corps et nos muscles ; mais tous nous pouvons le faire par la foi, l'espérance et la charité.

Relisons saint Paul (Ph 3, 13-14 ou 1 Co 9, 24-27). Qu'en cet été, Dieu soit notre repos et notre force,

*+Éric de Moulins-Beaufort
Archevêque de Reims*

LES GRANDS MOMENTS DU DIOCÈSE AU PRINTEMPS

Marche des vocations



Pèlerinage diocésain au lac de Bairon



(RE) DÉCOUVRIR LE DICAONAT

60 ans du rétablissement du diaconat permanent en France

Le 23 juin, deux ordinations diaconales ont eu lieu à la cathédrale de Reims : Jean-François et Cyrille ont été ordonnés diacres permanents. Le mot "diacre" vient du mot grec "diaconos" qui signifie "serviteur". Le diacre est un homme marié ou célibataire qui a répondu à un appel de l'Église catholique pour être signe du service. Après un temps de discernement et de formation, il est ordonné par l'évêque de son diocèse qui lui confie une mission.

Par son ordination, le diacre reçoit la grâce de l'Esprit Saint qui l'aide, le guide et le fortifie pour accomplir la triple mission qui lui est confiée : manifester l'amour du Christ par le service de la Liturgie, de la Parole et de la Charité.

Le ministère des diacres existe depuis les premiers temps de l'Église. Mais depuis plusieurs siècles, le diaconat ne subsistait dans l'Église latine qu'au titre d'étape vers le ministère de prêtre. Le Concile Vatican II a rétabli le diaconat en tant que ministère exercé de manière permanente.

C'est pourquoi on fête en 2024, les 60 ans du rétablissement du diaconat permanent en France.

Les six premiers diacres permanents ont été ordonnés au printemps 1970. Aujourd'hui, près de 3300 diacres servent l'Église en France (dont environ 120 en outre-mer). En 2023, 79 diacres permanents ont été ordonnés dans 34 diocèses.

L'étole est le symbole du ministère ordonné. La manière dont elle est portée distingue les diacres des autres ministres ordonnés – prêtres et évêques. Les évêques et prêtres la portent droite, les diacres en biais.



Rencontre avec Cyrille, jeune diacre et son épouse Eve-Laure



Quel cheminement vers le diaconat ?

E-L : Le cheminement vers le diaconat commence par une interpellation, puis un temps de discernement. Pour se mettre en route, nous avons pris deux ans à

réfléchir, à discerner puis à dire oui pour commencer les formations.

Est-ce un engagement en famille ?

C : La réponse de l'épouse est très importante, et je pense que l'Église est très vigilante sur ce point. De même que pour le cheminement et la formation, nous faisons cela ensemble, en couple. Cela me permet d'apprendre les missions du diacre et pour mon épouse, de savoir à quoi elle s'engage. C'est un engagement de toute la famille, même si nos enfants sont jeunes, ils sont heureux de notre parcours et de notre cheminement vers le diaconat.

Comment expliqueriez-vous la place du diacre ?

C : La place du diacre, c'est au service de l'Église, de

l'évêque et concrètement, c'est dans sa paroisse, dans son espace missionnaire, en continuant à vivre sa foi. Je vais continuer à vivre en tant que chrétien, en tant que baptisé dans mon espace missionnaire Reims ouest. Mais avec l'ordination, le sacrement me fait ministre. Je vais donc célébrer des baptêmes et des mariages.

Le diacre, un signe visible dans le monde ?

C : L'Église aujourd'hui est audacieuse d'appeler des hommes à devenir diacres, à servir. Le diacre ne va pas prendre la place du prêtre mais il a vraiment sa place dans la mission. Le diacre fait ce lien entre l'Église et le peuple. Il est ministre ordonné, il vit dans la société, il est signe du Christ au milieu des hommes. Le travail de diacre, c'est au seuil, donc il est à la fois à l'intérieur, puis à l'extérieur pour proclamer le Christ, pour être signe du Christ dans le monde.



Rencontre avec Jean-François, jeune diacre et son épouse Natacha

Jean-François Bocquet a 58 ans, il est marié avec Natacha depuis 1996. Ils ont 4 enfants âgés de 19 à 26 ans. Jean-François est infirmier, Natacha enseignante ; ils habitent à Fismes.

Qu'est-ce qu'un diacre ?



J-F : Un diacre, c'est d'abord un ministre ordonné, c'est-à-dire qui a suivi une formation et qui reçoit l'imposition de l'évêque dans le diocèse où il sera en responsabilité. C'est

une personne qui est au service de l'Église et principalement au service de la mission et de la communauté.

On appelle les diacres les ministres du seuil : ils font le lien entre les personnes qui sont à distance, qui ont des difficultés à nous rejoindre, qui sont aussi malades par exemple. Sa mission, c'est justement d'amener les croyants les moins

croyants vers le Christ et de représenter ceux qui ne sont pas là.

Comment a commencé le cheminement ?

N : Nous avons été appelés par l'ancien prêtre de notre paroisse, qui est venu un soir en nous demandant si on acceptait de réfléchir à la possibilité pour que Jean-François puisse être diacre. Le discernement a été d'une année, avec des rencontres d'autres couples où nous avons pu poser toutes les questions qui nous passaient par la tête. Ensuite nous avons fait la formation "Chemin d'Emmaüs", puis une formation plus spécifique au diaconat. C'est donc vraiment un cheminement de couple, c'est important que l'épouse chemine avec son mari.

C'est une mission à la fois personnelle et en couple ?

J-F : La préparation, l'année de discernement, puis les années de formation se font en couple. Evidemment je suis le seul à être ordonné, mais tout se fait en couple, de manière à ce que nous puissions cheminer ensemble dans la foi, et dans le discernement de cette mission pour l'Église.

Le diaconat, une vocation ?

J-F : Oui, le diaconat est une réponse, un discernement sur ce que le Christ attend de nous. On a été appelés pour ce que nous étions et pour toujours davantage se conformer au Christ. Alors, il ne faut pas hésiter à en appeler d'autres !

<https://diaconat.catholique.fr/>

Quelle est la place de l'épouse du diacre ?

N : Pour moi, c'est important déjà d'être à l'écoute de son époux, de ses difficultés et d'être en soutien aussi. Mais je pense que c'était important de le faire en toute discrétion parce que de toute façon, l'épouse n'est pas ordonnée et elle est juste là pour l'accompagner, pour prier pour lui, pour notre couple, pour notre famille et être un peu une veilleuse et une garante pour assurer une sûreté dans l'agenda et dans la vie familiale.



Cathédrale de Reims, 23 juin 2024



Rencontre annuelle des diacres et épouses à St Walfroy



Formation des futurs diacres à Saint-Thierry, novembre 2023

FAISONS LE POINT SUR LES TRAVAUX

Rencontre avec Olivier Delalle, économiste diocésain



Pour ceux qui passent ou habitent à Reims, peut-être avez-vous noté les grands travaux qui animent l'archevêché depuis quelques mois, rue du cardinal de Lorraine.

L'objectif des travaux est de rassembler en un lieu une grande partie des services diocésains, tout en conservant dans le bâtiment un lieu d'habitation pour l'archevêque et pour son auxiliaire.

Ces travaux émanent d'une longue phase de réflexions et de questionnements liée à la location d'une aile supplémentaire du cloître Saint-Sixte à l'Institut Catholique de Paris-Campus de Reims (ICP). En effet, avec cette location, un certain nombre de services diocésains avaient perdu leur lieu de travail et il fallait imaginer des solutions. Finalement, le cabinet d'architecture Denisart a proposé un projet au sein de l'archevêché qui a été accepté et validé en mars 2023.

Le défi de ce projet était de repenser l'ergonomie générale du lieu, afin de répondre à la fois aux besoins des services (bureaux, stockage de matériels, salles de réunion, etc.), aux contraintes techniques des accueils

extérieurs (livraison, accès visiteurs, accès pour les personnes à mobilité réduite), tout en préservant une partie privée. A terme, le bâtiment permettra à tous d'être rassemblés tout en gardant des espaces adaptés à chacun. Vous même aurez vous peut-être l'occasion d'y venir, puisqu'en ouvrant le lieu à davantage de services diocésains, le bâtiment fera l'objet d'un accueil plus nombreux de visiteurs.

Concernant le calendrier, les travaux ont débuté en mai 2023 par la création d'un nouveau logement pour l'évêque auxiliaire, puis se sont poursuivis par la toiture du Palais. Depuis septembre 2023, les travaux avancent à l'intérieur des bâtiments pour permettre la création de nouveaux espaces. La fin des travaux est espérée pour la rentrée 2025.

En attendant que ce grand projet voit le jour, chaque service s'est organisé temporairement : certains ont pu conserver leur adresse, d'autres ont pris place dans d'autres lieux (comme à Taissy, au sein des locaux de l'enseignement catholique par exemple).

Je tiens à remercier chaque donateur, chaque légataire, chaque mécène. Chacun contribue ainsi à sa mesure à la réalisation de nos ambitions. Je vous propose aussi de découvrir des exemples d'autres travaux menés dans tout notre diocèse. Ils sont nombreux chaque année et permettent **une vie locale en Église.**



Le projet en bref :

- **5, rue du Cardinal de Lorraine** : entrée des services diocésains et des visiteurs. Grand ensemble de bureaux sur trois niveaux (Rdc et deux étages), englobant l'aile droite de la cour, dont l'appartement actuel de l'Archevêque.
- **3, rue du Cardinal de Lorraine** : accès privé pour l'archevêque et un évêque auxiliaire. Ils partageront un lieu de vie commun tout en leur préservant leurs propres espaces privés.
- **1 rue d'Anjou** : accès livraison.

Salle paroissiale de Signy-le Petit

Rencontre avec Marie-Christine BURLET, membre de l'association Saint-Nicolas

Les sœurs franciscaines Réparatrices de Jésus Hostie ont pour mission l'annonce de la bonne nouvelle aux enfants et aux jeunes. La salle paroissiale de Signy-le-Petit leur était utile pour assurer la catéchèse, l'aumônerie, l'école de prière et le club de la Joie (accueil de loisirs pour les enfants). Pourtant cette salle avait besoin de travaux. En 2023, grâce au financement du diocèse, la façade a été remplacée par des panneaux PVC, des fenêtres doubles vitrages ont été posées. Le sol en linoléum a également été changé, tout comme les rideaux.

Aujourd'hui, la salle est devenue la propriété du diocèse et l'Association Saint-Nicolas en assure la gestion. Pouvant accueillir 60 à 80 personnes, la salle est louée régulièrement aux habitants du village pour des anniversaires, des moments en famille, des cafés après les enterrements, etc., ce qui permet à l'association de payer le chauffage, l'électricité et l'eau. Les charges étant assurées, les sœurs peuvent continuer à occuper la salle gracieusement. En 2024, nous aimerions encore revoir le système de chauffage mais nous sommes en attente de soutien financier... cela permettrait pourtant de louer sur des saisons plus longues !



Avant travaux



60 000€



Salle paroissiale de Signy-le-Petit
à 20 km de Rocroi
Ardennes Nord

Autres travaux dans le diocèse

45 000€



Salle paroissiale d'Aÿ
(accès, isolation, baie vitrée
sono...)

45 000€



Aumônerie des jeunes Ad
Altum, bar associatif 4L
à Reims
Cuisine, peinture, électricité.

50 000€



Tour des Argonautes - Reims ouest
Peinture, cuisine, toilettes PMR.

le LEGS,
une manière
de témoigner de ma foi

Les dons reçus des LEGS sont attribués aux travaux d'entretien, de construction, ou de rénovation du patrimoine diocésain.

Vous souhaitez être informé ?
Demandez une brochure
d'information et prenez contact avec
l'économe du diocèse.

JE VEUX
TRANSMETTRE
L'ESPÉRANCE



contact@catholique-reims.fr
03 26 47 05 33



Comment sont financés les travaux ?

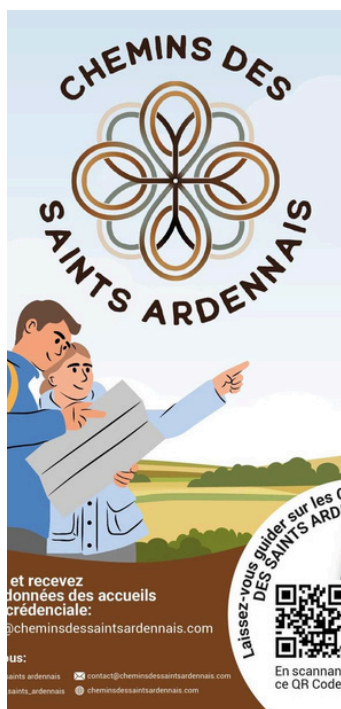
Comme tout ce qui est mené dans l'Église, les travaux sont financés par vos dons. Actuellement, la majeure partie des investissements sont possibles grâce aux legs reçus, aux dons, à quelques mécènes et à la vente de certains bâtiments.

CHEMIN DES SAINTS ARDENNAIS

Comment évangéliser par la marche ?

Ceux qui ont l'habitude de marcher le savent : la marche donne lieu à des questionnements profonds et essentiels. Il y a un engouement pour les randonnées et les pèlerinages, qui favorisent des rencontres vraies et une recherche spirituelle.

Des chrétiens, portant le désir de témoigner et de faire découvrir le riche patrimoine religieux et naturel des Ardennes, ont eu le projet de créer un long chemin de pèlerinage sur la trace des saints ardennais. Le groupe s'est ouvert à d'autres habitants qui ont à cœur de vivre l'hospitalité. Ensemble, ils ont tracé et reconnu un premier chemin, sur les pas de Saint-Walfroy, le moine stylite évangéliste des Ardennes mais aussi de saint Roger d'Élan et de saint



Géry d'Yvois. Ils ont trouvé des accueils pèlerins, constitué des fiches présentant les saints, le patrimoine, les accueils et points de ravitaillement ainsi que le trajet avec la possibilité de se géolocaliser sur une application accessible avec un téléphone mobile.

Cette première boucle fait 200 kilomètres et peut être divisée en deux parcours au départ de Poix-Terron ou de Carignan. Ils espèrent que des marcheurs la testeront et feront des retours pour l'améliorer encore. Cette réalisation a été une belle aventure communautaire et ils sont prêts à mettre leur expérience et les outils qu'ils ont bâtis au service d'autres groupes pour ouvrir d'autres chemins dans les Ardennes et le diocèse.

Pour recevoir les coordonnées des accueils et la crédenciale, une adhésion de 15 euros est proposée : adhesion@cheminsdessaintsardennais.com.

Pour des renseignements : contact@cheminsdessaintsardennais.com

Découvrir : Facebook : Chemins des saints ardennais Instagram : Chemins_des_saints_ardennais

Internet : cheminsdessaintsardennais.com (en construction)

SERVICE FUNÉRAILLES

LES DÉPUTÉS OBSÈQUES EN FORMATION

Un nécessaire renouvellement

80 députés aux obsèques étaient réunis en mai à Tagnon pour une des deux sessions de formation de l'année. Le père Jean-Louis Oudinot est intervenu le matin pour éclairer le sens du règne, de la puissance et de la gloire à contresens, bien sûr, du sens commun relayé dans les magazines et feuillets. L'après-midi, nous avons partagé l'expérience de celles et ceux qui interviennent et manifestent la présence du Christ au crématorium.

Un bilan des forces vives pour la célébration des funérailles nous a alertés -alarmés- sur l'urgence de nous renforcer. Certains d'entre nous font plus de 50, voire 60, célébrations par an. C'est beaucoup trop surtout si on est seul.

Ce qui est plus inquiétant, c'est l'absence de candidats

lorsque l'on annonce le début de la prochaine formation initiale.

Celle-ci est ouverte aux accompagnants, actuels et futurs, ainsi qu'aux futurs célébrants.

Elle se déroule sur 9 séances de 2h30. La première a lieu le jeudi 26 septembre 2024 de 14h30 à 17h, à Witry-lès-Reims ou à Tinquieux. Les lieux suivants seront déterminés en fonction de l'origine des participants.

Pour les équipes en place, n'hésitez pas à inviter de potentiels candidats lors de l'accueil des familles et de la célébration. Pour les personnes actuellement en accompagnement, n'hésitez pas à suivre la formation qui donne sens à votre engagement auprès des familles.

Pour toute information vous pouvez m'écrire, me téléphoner ou m'envoyer un SMS.

Philippe VIGIER, Coordinateur de l'équipe diocésaine pour la pastorale des funérailles

vicphilippe.vigier@gmail.com 06 80 72 94 76



LES MOUVEMENTS DANS NOTRE DIOCÈSE

Par décision de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims,

- à compter du 24 juin 2024 :

- Monsieur Jean GERNEZ, diacre, membre de l'équipe pastorale de Charleville-Mézières, est nommé délégué diocésain pour l'accompagnement des diacres.

- à compter du 1er septembre 2024 :

- Le père Baptiste BIENVENU est nommé responsable de l'équipe pastorale de l'espace missionnaire Sedan-Yvois.
- Le père François PINON est nommé responsable de l'équipe pastorale de l'espace missionnaire Reims sud.
- Le père Jean-Louis OUDINOT est nommé exorciste et chanoine pénitencier.
- Monsieur Jean-François BOCQUET, diacre, est nommé au service diocésain de formation.
- Monsieur Cyrille NGBANDI-TOLO, diacre, est nommé au service de la pastorale sacramentelle et liturgique.

Qu'ils soient vivement remerciés et que le Seigneur bénisse leurs missions.

D'autres nominations seront publiées ultérieurement.

DIOCÈSE

A RETENIR DANS L'AGENDA

Grandes dates à venir

Pèlerinage diocésain à Lourdes : du 16 au 21 août, plus de 500 pèlerins y seront !

Pélé à VTT pour les collégiens et lycéens : du 23 au 30 août : **il reste des places**

École de prière pour les 7-11 ans : du 25 au 28 août

Foire de Châlons : du 30 août au 9 septembre : **stand de l'Église catholique en Champagne-Ardenne**

Congrès mission : 28 et 29 septembre (à Reims et dans la vallée de la Suippe)

Neuvaine St Remi : 28 septembre au 6 octobre 2024

Dimanche 29 décembre : ouverture de l'année Jubilaire

Dimanche 5 janvier 2025 : procession à Reims à l'occasion de l'année jubilaire

Pèlerinage diocésain à Rome pour le Jubilé ouvert à tous : du 7 au 11 avril 2025

Pâques le dimanche 20 avril 2025 : date commune à tous les chrétiens

Pèlerinage diocésain du Lundi de Pentecôte : lundi 9 juin 2025

ZOOM SUR LA JOURNÉE DES ACTEURS DIOCÉSAINS LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2024



L'an dernier, les acteurs de la pastorale dans le diocèse de Reims et des Ardennes se sont retrouvés le samedi 7 octobre autour de la Lettre pastorale de notre évêque.

Cette année, les acteurs pastoraux sont invités à rejoindre le Conseil diocésain de Pastorale, qui animera la journée, sur le thème « **Quels acteurs pour la mission dans les 10 ans à venir ?** »

Vous qui êtes acteurs de la pastorale et de la mission dans le diocèse : prêtres, diacres et leurs épouses, membres des équipes pastorales, des conseils locaux d'animation, des conseils d'animation missionnaire, du conseil diocésain des affaires économiques et des conseils paroissiaux pour les affaires économiques, membres des services diocésains, laïcs en mission, responsables des mouvements de jeunesse, de spiritualité, d'action catholique, communautés religieuses du diocèse, chefs d'établissements et animateurs en pastorale scolaire, membres du Conseil de direction de la DIDEC, personnes actives dans les sanctuaires diocésains... **Réservez dès à présent cette date dans votre agenda !**

Retrouvez tout l'agenda sur www.catholique-reims.fr

RETOUR en images



1. Rencontre communautés religieuses des Ardennes
2. Pélé canoë sur la Meuse des 14-17 ans
3. Mission d'un jour à Signy l'Abbaye
4. Pèlerinage à Paray-le-Monial - journée à Nevers
5. Mission Ecole-Collège Sainte Macre à Fismes
6. Mission Fêtes Sainte Jeanne d'Arc à St Remi
7. Confirmations de jeunes à Saint Nicolas de Rocroi
8. Confirmations des adultes à la cathédrale

CONTACTER L'ARCHEVÊCHÉ

Tél. : 03 26 47 05 33
Archevêché de Reims
3 rue du Cardinal de Lorraine
51100 Reims

SERVICE COMMUNICATION

Bénédicte Cousin - Emma Japin -
Violaine de Caffarelli
communication@catholique-reims.fr
<https://catholique-reims.fr>



**VOUS FAITES
GRANDIR
L'ÉGLISE
GRÂCE À VOS DONNÉS.
MERCI**



JE DONNE AU DENIER DE MON DIOCÈSE

Civilité Madame Monsieur

NOM / Prénom.....

Adresse : Code postal/ville.....

Email:

Paroisse :

OUI, je suis heureux de soutenir mon diocèse et je verse maintenant la somme de :

50 € 100 € 150 € 200 € Autre : €

J'envoie mon coupon avec mon chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Reims à l'adresse : **Archevêché de Reims, 3 rue du Cardinal de Lorraine, 51100 Reims**

Votre don permet de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Art 200 et 238 bis du CGI.

OU Je fais un don par carte bancaire sur le site internet : <https://don.mondenier.com/reims/51>